

Note conceptuelle
Tunisia Economic Forum

06 Avril 2017

La Tunisie vit un contexte économique difficile depuis maintenant plus de 6 ans, la croissance économique va de mal en pis et les investissements ont du mal à décoller en attendant la concrétisation des promesses d'investissement collectées à la conférence de novembre. Sachant que l'un des obstacles majeurs à l'investissement est bien la lenteur des procédures administratives et leur complexité, ce qui pourrait entraver leur concrétisation. Une administration qui depuis très longtemps ne s'est pas renouvelée et n'a pas actualisé son mode de fonctionnement à l'ère de la digitalisation.

Il est ainsi, primordial que la réforme de l'administration soit adoptée. Il s'agit de la condition sine qua non pour que l'économie se redynamise. La transition économique ne prendra effet qu'à travers l'adoption des réformes administratives. Il s'agit de la réforme la plus attendue et la plus sollicitée tant elle touche à toutes les parties prenantes et tant son application permettra de résoudre des problématiques afférentes autant au secteur privé qu'au secteur public.

La réforme administrative constituera, à cet effet, la locomotive des réformes à entreprendre dans l'objectif de moderniser l'économie. En effet, nulle autre réforme ne pourrait être pensée ni adoptée avant que la réforme administrative ne commence à prendre effet. De même, afin de mettre en place de nouvelles politiques publiques et instaurer l'approche participative, il faudrait également passer par la réforme administrative.

C'est ainsi que Tunisia Economic Forum, dans sa troisième édition, et dans la continuité de celles qui ont précédé, traitant respectivement de, l'Économie Politique des Réformes et de l'Évaluation des Politiques Publiques, s'inscrit dans le même alignement et se focalise sur l'administration publique, premier acteur concerné par l'adoption des réformes, de l'application des politiques publiques et le mécanisme via lequel l'État fonctionne. Le thème traité, dans le cadre de cette édition sera, ainsi :

La Réforme De L'administration Publique: Pour Une Meilleure Performance

Constatons, de prime abord, que la rémunération dans le secteur public représente un poids très important dans le budget de l'Etat ; il serait, ainsi, opportun de se poser la question de

la performance de l'administration tant elle pèse en terme de ressources. Qu'en est-il de la valeur ajoutée créée par cette administration, et quel serait le moyen d'évaluer sa contribution dans l'économie tunisienne, à part celui de la proportion des salaires publics dans le PIB ?

D'autre part, l'expérience internationale a prouvé que l'administration devrait être constituée majoritairement de métiers techniques et ne doit plus être focalisée sur les métiers de support veillant au respect des procédures et des lois en vigueur. Est-ce que la Tunisie dispose des compétences lui permettant de se mesurer à d'autres économies dans le monde ? Le benchmark international permettra de nous situer à ce niveau et le premier panel du forum permettra effectivement de débattre de :

Mesure De La Performance De L'Administration Publique

La réorganisation de l'administration, le basculement du mode de gestion par fonction au mode de gestion par métier et la mise en place d'un nouveau système de rémunération capable d'attirer et retenir les compétences, sont tous des défis de premier plan que l'administration n'a pas encore su relever. Il est aussi, à noter que l'administration, dans sa conception actuelle va à l'encontre du concept organisationnel tel qu'adopté par toutes les économies du monde ; à savoir, la gestion suivant les chaînes de valeur. Cette problématique, sera traitée dans le cadre du second panel:

La Gestion De L'Administration : Réaffectation Des Ressources Et Motivation Des Managers

En outre, la Tunisie a, depuis l'émergence de la deuxième république, adopté deux principes fondamentaux à travers la nouvelle constitution qui sont l'indépendance de l'administration et la décentralisation. Des questions se posent donc sur la relation entre l'administration centrale (ministères) et le gouvernement dont le ministre reste le chef et détenant le pouvoir de nomination, d'affectation et de promotion. Quelle relation pourrait lier l'administration locale et centrale ? Mais aussi quelle relation entre l'administration locale et les nouvelles autorités locales ?

Nous tenterons de répondre à ces questions dans le cadre du premier débat :

Pour Une Administration Décentralisée Performante

La relation entre le gouvernement et l'administration est une question de première importance. En effet, il est de plus en plus question de séparation entre la conception des politiques publiques et l'opérationnalisation de ces politiques. Le rôle et les prérogatives de la haute fonction publique devront être au cœur du débat. A quel point l'autorité ministérielle de tutelle devrait être impliquée dans l'adoption de décisions à l'échelle de chaque ministère ? Quel est le rôle du directeur général et quelles attributions à chaque direction relevant des différents ministères ? Toutes ces questions pourront être débattues dans le cadre du deuxième débat:

Pour Une Nouvelle Relation Gouvernement- Administration

De même, l'administration, en Tunisie dispose de multiples établissements publics allant des entreprises publiques, aux offices, aux caisses. Cette pléthore d'institutions peut porter à confusion et compliquer le mode d'adoption des réformes. La question du mode de gouvernance est ainsi soulevée, la raison d'être de ces établissements de même que leur mode de fonctionnement est à interroger surtout qu'il pourrait y avoir chevauchement entre les missions et les attributions de chaque institution. Ainsi, sera traité dans le cadre du troisième débat :

[Pour Une Meilleure Gestion Des Entreprises Publiques](#)